AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL 15 NF

Supplément N° 2 au Bulletin Technique N° 43 d'Avril 1964 — 1964-8

AVERTISSEMENTS

VIGNE

Black-Rot : Le relèvement de la température a favorisé le débourrement de la vigne dans certaines régions et dans les situations les mieux exposées.

D'autre part, les Périthèces de Black-Rot sont murs, notamment dans les parcelles incultes enherbées. Les contaminations sont donc possibles, dès à présent, dans les vignes où les bourgeons sont ouverts. En outre les risques de contaminations sont graves en raison du nombre important de grappes détruites par la maladie en 1963.

En conséquence, un premier traitement est conseillé dès à présent dans les parcelles bien débourrées se trouvant dans la zone contaminée l'an dernier ou près d'une parcelle abandonnée.

N ous rappelons que les traitements précoces sont particulièrement importants dans la lutte contre le Black-Rot.

ARBRES FRUITIERS

Tavelures des Poiriers et des Pommiers : Les contaminations secondaires et primaires sont maintenant possibles. Il convient donc de protéger la nouvelle végétation.

Un nouveau traitement devrait être appliqué immédiatement.

Hoplocampes des Prunes : La sortie des insectes est très faible cette année et les pontes sont peu nombreuses. Les dégâts seront donc peu importants.

Néanmoins, un traitement insecticide pourrait être appliqué dès à présent avec une spécialité à base de H.C.H., de Parathion ou d'Oléoparathion. Ce traitement devrait en tous cas être terminé avant le 23 Avril. Bien mouiller les organes floraux.

INFORMATIONS

VIGNE

Coupe bourgeons et Chenilles bourrues : Contre ces parasites qui peuvent détruire les bourgeons en voie de débourrement, on peut utiliser une spécialité à base de D.D.T. d'H.C.H. ou de Parathion. Contre les Chenilles, préférer un insecticide d'ingestion (Arseniate de Plomb par exemple).

ARBRES FRUITIERS

Acariens : Le relèvement de la température a favorisé les éclosions des Araignées rouges. Un traitement devrait donc être appliqué dès à présent avec l'une des spécialités conseillées dans la note spéciale, sur les arbres où des pullulations ont été observées.

Bordeaux, le 17 Avril 1964

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur Gérant : L. BOUYX